

TUNISIAN EQUITY FUND SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012

Rapport Général

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP Tunisian Equity Fund relatifs à la situation arrêtée au 31 Décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de FCP TEF arrêtés au 31 Décembre 2012. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société « United Gulf Financial Services-North Africa » UGFS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de FCP TEF, ainsi que des résultats de ses opérations pour la situation arrêtée au 31 Décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur les résultats de la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos, le 31 Décembre 2012, à l'exception des points suivants :

2.1 Au cours de la période auditée, l'actif net de FCP TEF a été employé dans des actions de sociétés cotées dans le respect des règles définies par le règlement intérieur du fonds, tel que modifié en juin 2012, et approuvé par le conseil du marché financier.

2.2 L'actif du FCP TEF a été employé en titres émis ou garantis par un même émetteur à un niveau légèrement supérieur au taux de 10% prévu par l'article 29 du code des Organismes de Placement Collectif. En effet, au 31 Décembre 2012, ce taux d'emploi est de 12.12% pour AMEN BANK, 11.22% pour BTK et 10.51% pour ARTES.

Tunis, le 6 Mai 2013

Le commissaire aux comptes :
Foued AMIRI

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF		Note	31/12/2012	31/12/2011
AC1	Portefeuille-titres	4-1	3 331 615	4 529 688
a-	Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 780 820	3 107 218
b-	Titres OPCVM		153 317	353 902
c-	Obligations et valeurs assimilées		397 479	1 068 568
AC2	Placements monétaires et disponibilités		1 113 647	2 621 168
a-	Placements monétaires	4-2	997 389	2 504 798
b-	Disponibilités	4-3	116 258	116 370
AC3	Créances d'exploitation		0	4 468
AC4	Autres actifs			-
TOTAL ACTIF			4 445 262	7 155 324
PASSIF				
PA1	Opérateurs créditeurs	4-4	40 663	45 951
PA2	Autres créditeurs divers		0	0
TOTAL PASSIF			40 663	45 951
ACTIF NET				
CP1	Capital	4-5	4 388 976	7 028 267
CP2	Sommes distribuables		15 623	81 107
a-	Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b-	Sommes distribuables de l'exercice		15 623	81 107
ACTIF NET			4 404 599	7 109 374
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			4 445 262	7 155 324

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2012	31/12/2011
PR1-Revenus du portefeuille-titres	4-6	114 840	173 771
Dividendes		70 222	118 564
Revenus des obligations et valeurs assimilés		44 619	55 208
PR2-Revenus des placements monétaires	4-7	75 622	100 779
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		190 463	274 551
CH1-Charges de gestion des placements	4-8	(83 371)	(98 011)
REVENU NET DES PLACEMENTS		107 091	176 540
CH2-Autres charges	4-9	(88 500)	(88 500)
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 591	88 040
Régularisation du résultat d'exploitation		(2 969)	(6 933)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		15 623	81 107
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 969	6 933
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(799 528)	(394 727)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		354 991	144 576
Frais de négociation		-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		(425 945)	(162 110)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 31/12/2012

(Montants exprimés en dinars)

	31 décembre	
	2 012	2011
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
	(425 945)	(162 110)
a- Résultat d'exploitation	18 591	88 040
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(799 528)	(394 727)
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	354 991	144 576
d- Frais de négociation de titres	0	0
AN2-DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	(81 107)	(58 142)
AN3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(2 197 723)	(1 054 448)
Souscriptions		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
Rachats		
- Capital	(2 260 000)	(1 070 000)
- Régularisation des sommes non distribuables	65 246	16 898
- Régularisation des sommes distribuables	(2 969)	(6 933)
- Droits de sortie	-	5 587
VARIATION DE L'ACTIF NET	(2 704 775)	(1 274 701)
AN4-ACTIF NET		
a- En début d'exercice	7 109 374	8 384 074
b- En fin d'exercice	4 404 599	7 109 374
AN5-NOMBRE DE PARTS		
a- En début d'exercice	703	810
b- En fin d'exercice	477	703
VALEUR LIQUIDATIVE	9 233,960	10 112,907
AN6-TAUX DE RENDEMENT	-7,55%	-1,60%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT TEF

Tunisian Equity Fund est un fonds commun de placement régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF N° 19-2009 du 10 juin 2009. Le fonds a été constitué le 14/11/2009.

La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements. Le capital initial s'élève à 8 000 000 DT divisé en 800 parts de 10 000 DT chacune. BIAT est le dépositaire de ce fonds. Le gestionnaire est « United Gulf Financial Services-North Africa » (UGFS).

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Exceptionnellement, le premier exercice du fonds s'étend du 14/11/2009 au 31/12/2010.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des éléments de portefeuille titre et des revenus y afférents

Les éléments de portefeuille titre et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte au moment de leurs encaissements contrairement aux dispositions de la NC 17 du système comptable des entreprises.

3.2- Evaluation des éléments du portefeuille titre

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote, d'obligations et de titres SICAV. Ces actifs sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2012 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres OPCVM.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2012 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titre :

Le portefeuille titre s'élève au 31 Décembre 2012 à 3 331 615 DT contre un solde de 4 529 688DT au 31/12/2011 et correspond aux placements effectués en actions cotées en bourse, obligations et valeurs assimilées et titres OPCVM, ce montant se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Valeur au 31/12/2012	% Actif	Nombre de titres	Valeur au 31/12/2011
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		2 780 820	62,56%		3 107 218
ADWYA	12 901	103 027	2,32%	7 500	52 815
AMEN BANK	1 148	39 910	0,90%	750	48 991
ARTES	55 132	467 189	10,51%	47000	451 294
ASSAD	32 178	275 733	6,20%	42 000	445 116
BH	29 200	356 824	8,03%	26 500	477 133
ENNAKL	-	-	-	15 000	143 820
BNA	8 068	69 853	1,57%	-	-
BT	5 300	63 542	1,43%	-	-
CIL	2 038	31 611	0,71%	-	-
ELECTROSTAR	2 250	43 700	0,98%	-	-
TELNET	1 700	11 463	0,26%	-	-
WIFAK LEASING	1 000	14 500	0,33%	-	-
DA GIF 2012	11 000	9 680	0,22%	-	-
DA TLS 2012	7 130	214	0,00%	-	-
SITS	4 300	13 313	0,30%	-	-
GIF	10 482	55 156	1,24%	9 500	54 616
PGH	55 100	364 046	8,19%	36 000	294 228
SOTRAPIL	-	-	-	8 000	109 784
TL	7 130	161 138	3,62%	5 200	149 942
TUNISAIR	305 434	430 662	9,69%	380 000	641 440
BIAT	4 248	269 259	6,06%	-	-
TPR	-	-	-	40 000	238 040
Obligations et valeurs assimilées		397 479	8,94%		1 068 568
BTA 6% 03-12	-	-	-	30	31 173
BTA 6% 03-12	-	-	-	102	105 990
BTA 6,90% 05-22	350	386 746	8,70%	350	389 340
BTA 7% 02-15	10	10 733	0,24%	500	542 065
Titres OPCVM	-	153 317	3,45%	-	353 902
FCP HELION MONEO	-	-	-	1 716	176 238
FCP TPF	1 069	103 301	2,32%	-	-
FCP VIVEO	433	50 016	1,13%	-	-
SICAV TRESOR	-	-	-	1 710	177 664
TOTAL		3 331 615	74,95%		4 529 688

4.2- Placements monétaires :

Les placements monétaires se détaillent comme suit :

	31/12/2012
- CD Amen Bank 28012013	498 684
- CD BTK 27012013	498 704
Total Certificats de dépôt	997 389

4.3- Disponibilités :

Les disponibilités se détaillent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Banque	15 041	216 105
Sommes à l'encaissement	113 079	0
Sommes à régler	(11 862)	(99 735)
	116 258	116 370

4.4- Opérateurs créditeurs :

	31/12/ 2012	31/12/2011
Rémunération du gestionnaire	38 989	43 802
Rémunération du dépositaire	1 674	2 149
	40 663	45 951

4.5- Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2011	7 028 267
Montant	7 028 267
Nombre de parts émises	703
Nombre de copropriétaires	6
Souscriptions réalisées	0
Montant	0
Nombre de parts émises	0
Nombre de copropriétaires nouveaux	0
Rachats effectués	(2 260 000)
Montant	(2 260 000)
Nombre de parts rachetées	226
Nombre de copropriétaires sortants	3

Autres mouvements	(379 291)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(799 528)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	354 991
Régularisation des sommes non distribuables	65 246
Droits de sortie	-
Frais de négociation	-
Capital au 31/12/2012	4 388 976
Montant	4 388 976
Nombre de parts	477
Nombre de copropriétaires	3

4.6- Revenus du portefeuille – titres :

Le solde de ce poste s'élève à 114 840 DT au 31-12-2012 et correspond exclusivement à des dividendes rattachées au portefeuille titres et des intérêts sur obligations et valeurs assimilées :

	<u>31/12/ 2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Actions et valeurs assimilées	70 222	118 564
Intérêts des obligations et valeurs assimilées	44 619	55 207
	<u>114 840</u>	<u>173 771</u>

4.7- Revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève à 75 622 DT au 31-12-2012 et correspond aux intérêts sur les placements à terme et les dépôts à vue:

	<u>31/12/ 2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Revenus sur les placements à terme	70 568	96 489
Revenus sur compte de dépôt à vue	5 054	4 290
	<u>75 622</u>	<u>100 779</u>

4.8- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions du règlement intérieur du fonds et elles se détaillent comme suit :

	<u>31/12/ 2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Rémunération du gestionnaire (UGFS)	75 792	89 101
Rémunération du dépositaire (BIAT)	7 579	8 910
	<u>83 371</u>	<u>98 011</u>

4.9 -Autres charges

Ce poste se détaille comme suit :

	31/12/ 2012	31/12/2011
Frais administratifs	88 500	88 500
	88 500	88 500

5- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

5.1- Données par parts et ratios pertinents

Données par part	2012	2011
Revenus des placements	399,293	390,541
Charges de gestion des placements	(174,783)	(139,418)
Revenus net des placements	224,510	251,124
Autres charges	(185,534)	(125,889)
Résultat d'exploitation	38,976	125,235
Régularisation du résultat d'exploitation	(6,224)	(9,862)
Sommes distribuables de l'exercice	32,752	115,372
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(1 676,159)	(561,489)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	744,217	205,656
Frais de négociation	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	(931,942)	(355,832)
Résultat net de l'exercice	(892,966)	(230,598)
Droits de sortie	-	7,948
Résultat non distribuable de l'exercice	(931,942)	(347,885)
Régularisation du résultat non distribuable	136,784	24,036
Sommes non distribuables de l'exercice	(795,158)	(323,848)
Valeur liquidative	9 233,960	10 112,907

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placements / actif net moyen	1.81%	1,36%
Autres charges / actif net moyen	1.92%	1,23%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0.34%	1,13%

5.2 Transactions avec les parties liées

Le règlement intérieur qui lie la société UGFS et le FCP TEF prévoit le paiement de :

- Une commission fixe de gestion de 1 % TTC calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée trimestriellement.
- Des frais administratifs fixés forfaitairement à 75 000 DT hors TVA par année, calculée quotidiennement et payée trimestriellement.

La charge de la période s'élève à 164 292 DT et se détaille ainsi :

	31/12/2012
Commission de gestion	<u>75 792</u>
Frais administratifs	<u>88 500</u>
	<u>164 292</u>

Le règlement intérieur qui lie BIAT et le FCP TEF prévoit le paiement d'une rémunération annuelle, payable trimestriellement de 0,1% TTC calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée trimestriellement. La charge de l'exercice s'élève à 7 579 DT TTC.